

Avis de constitution

SOCIETE « PRESTIGE AGRO CONSULTING »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS , Lot E, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE AGRO CONSULTING »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Production et commercialisation de produits agricoles ;
- Installation, entretien et suivi des exploitations agricoles ;
- Formation et conseil ;
- Installation de réseaux d'irrigation, gestion de serres agricoles ;
- Analyses de sol ;
- Gestion et analyse financière des exploitations agricoles ;
- BTP-Immobilier.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS , Lot E, Ilot 36

Dirigeant(s) M OUATTARA ABDRAHAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06077 du 02/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74993/GTCA/RC/2025 du 02/12/2025

